

Résumé de nos lignes directrices

● BUT DU DOCUMENT

Le but de ce document est de présenter un résumé des lignes directrices du Parti vert libéral (PVL) du canton de Fribourg, qui précisent la politique menée par les Vert libéraux au niveau national. Le but n'est pas d'exposer exhaustivement la position du PVL sur chaque thème mais plutôt de présenter quels sont les thèmes prioritaires pour le parti au niveau cantonal.

● INTRODUCTION

De manière globale, le Parti vert libéral du canton de Fribourg s'engage pour un développement durable, dans le domaine de l'environnement, de l'économie et de la société. Le PVL fribourgeois mise plus sur la création de conditions-cadres avec une approche incitative et positive, que sur les restrictions et les sanctions. De plus, nous considérons primordial d'adopter une attitude pragmatique dans toute démarche, évitant les positions de principe. Rejetant un immobilisme droite-gauche traditionnel, notre Parti se positionne de manière rationnelle face aux différents besoins actuels de notre canton.

● ENVIRONNEMENT

En matière d'environnement, le PVL du canton de Fribourg soutient une approche positive et incitative, basée sur les progrès technologiques accomplis et à venir, plutôt qu'une approche restrictive de décroissance. La priorité doit être donnée à la gestion de l'énergie, au développement d'une mobilité multimodale

responsable, à un aménagement du territoire cohérent et harmonieux, à la protection de nos ressources naturelles et à la gestion de nos déchets.

● ÉCONOMIE

Le PVL du canton de Fribourg est convaincu de l'importance d'une économie forte, profitable à toutes et tous. Il s'agit donc de soutenir la création de PME et le développement des entreprises existantes qui mettent l'accent sur leur durabilité économique, sociale et environnementale. Les Vert libéraux misent également sur les activités de loisirs qui maîtrisent leur impact écologique. Enfin, une importance particulière doit être accordée à la transparence et l'objectivité lors de l'attribution des mandats et marchés publics.

● ÉTAT ET SOCIÉTÉ

L'État doit engager ses ressources pour les domaines qui représentent un intérêt général prépondérant, notamment la formation, le système de soins et l'accueil extra-scolaire. Des ressources suffisantes doivent aussi être allouées pour assurer la digitalisation des tâches administratives et pour organiser des événements culturels locaux, à une population large et variée. Enfin, notre Parti soutient toute mesure qui contribue à une société progressiste qui respectent tous les modèles de vie et de famille. Nous militons aussi en faveur d'une bonne conciliation entre vie privée et professionnelle.